



Formulaire de location ETE

DEMANDE DE LOCATION D'UN POSTE D'AMARRAGE Du 1er Mai au 30 Septembre 2019

NOM*:

PRENOM* :

ADRESSE*:

CODE POSTAL*:

VILLE* :

N°Tel Domicile*:

Travail Portable :

Le demandeur réserve un emplacement dans le port de plaisance pour y séjourner le bateau dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du bateau* :

Type* :

Longueur hors tout* :

Largeur* :

Tirant d'eau* :

Tirant d'air* :

Quartier et numéro d'immatriculation* :

Cie d'assurance* :

N° de contrat* :

Agent* :

N° tel* :

Port d'attache :

DUREE DES RESERVATIONS DEMANDEES*

Les réservations entre le 1er Mai et le 30 septembre se font uniquement par semaine entière.
Il est possible de cumuler plusieurs semaines.

Aucune dérogation aux dates définies ci-dessous ne sera acceptée.

L'arrivée est fixée le samedi après 15 heures et le départ le samedi avant 10 heures.

Mai

Juin

Juillet

Du.....Au..... Du.....Au..... Du.....Au.....

Aout

Septembre

Du.....Au.....

Du.....Au.....

Fait à :

le

Signature

La présente demande ne donne pas d'emplacement d'office dans le port.

Les affectations sont faites suivant les disponibilités

Le fait d'avoir séjourné dans le port par le passé ne donne pas lieu à une quelconque priorité

Une attestation d'assurance couvrant les risques suivants est à fournir obligatoirement:

- Dommages causés aux ouvrages du port.
- Dommages causés aux tiers à l'intérieur du port.
- Renflouement et enlèvement de l'épave en cas de naufrage dans les limites du port.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif et financier de votre demande. Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : dpd@joinvillelepoint.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>.